



académie
Aix-Marseille

Service Vie Scolaire

SVS/14-638-169 du 23/06/2014

COMPOSITION DE LA COMMISSION ACADEMIQUE D'APPEL DE DECISIONS DE CONSEIL DE DISCIPLINE DES EPLE - ARRETE MODIFICATIF

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BERTRAND - Tel : 04 42 91 75 73 - Fax : 04 42 91 70 02

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

Vu le Code de l'Education, en ses articles 111-2, R 511-49, D 511-51,

Vu le décret n° 2009-627 du 6 juin 2009.

Vu l'arrêté du 17 septembre 2009 fixant la composition de la commission académique d'appel de décision de conseil de discipline des établissements publics locaux d'enseignement.

ARRETE MODIFICATIF

L'article 1 de l'arrêté précité est ainsi modifié.

Article 1 :

Monsieur Thierry Dalmasso, Inspecteur d'Académie, Directeur académique adjoint des services de l'Education Nationale des Bouches du Rhône, est nommé pour une durée d'un an, en remplacement de Monsieur Guillaume Lecuire, Directeur académique adjoint des services de l'Education Nationale des Bouches du Rhône ceci à compter de la publication du présent arrêté au Bulletin Académique du rectorat de l'académie d'Aix-Marseille.

Article 2

Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 12 juin 2014

Ali Saïb

Signataire : Ali SAÏB, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités